

PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon

Montpellier, le **13 AOUT 2013**

Service Aménagement
Division Évaluation Environnementale
Réf. Chr : **IAJNL 428/13**
Nos réf. : 2013-000653
Affaire suivie par : Isabelle AUSCHER
Isabelle.AUSCHER@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 04 34 46 66 85 – Fax : 04 67 15 68 12

Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,
à
Monsieur le Préfet de l'Aude
Direction Départementale des Territoires et de la
Mer de l'Aude
105 Bd barbès
11838 CARCASSONNE CEDEX

Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale

**Projet d'irrigation agricole avec prélèvement dans le canal du midi
commune de Villesèquelande (11)
déposé par CARCASSONNE AGGLO.**

Par courrier reçu le **12/06/2013**, vous m'avez transmis pour avis de l'autorité environnementale, le dossier Projet d'irrigation agricole avec prélèvement dans le canal du midi commune de Villesèquelande (11) déposé par CARCASSONNE AGGLO.

En application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement, je vous informe de l'absence d'observations émises dans le délai de 2 mois à compter de la réception du dossier.

La présente information devra figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou toute autre forme de consultation du public. Elle devra être rendue publique sur le site internet de l'autorité qui prends la décision d'autorisation du projet et fait l'objet d'une publication sur le site internet de la DREAL.

Pour le Préfet et par délégation,

La Chef du Service Aménagement

Yamina LAMRANI

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Tél. : 33 (0) 4 34 46 64 00 – fax : 33 (0) 4 67 15 68 00
520 allées Henri II de Montmorency
34064 Montpellier cedex 02